



Demande de contrôle de branchement au réseau d'assainissement collectif en cas de vente

Ce contrôle est réalisé par un prestataire missionné par Charlieu Belmont Communauté. Le tarif de ce contrôle est voté par CBC et révisable annuellement.

Le règlement du service d'assainissement collectif est consultable sur <https://www.charlieubelmont.com/>

À renvoyer à : Charlieu Belmont Communauté – Service assainissement collectif – 9, place de la Bouverie – BP63 – 42190 CHARLIEU ou par mail à contact@charlieubelmont.com

Demandeur

Qualité : Propriétaire Notaire* Agent immobilier* Autre :

*Fournir une copie du mandat permettant de faire la démarche pour le compte du propriétaire

NOM Prénom :

Adresse :

CP + VILLE :

Téléphone :

Courriel :

Propriétaire (si différent du demandeur)

NOM Prénom :

SIRET pour les personnes morales :

la date de naissance pour les particuliers :

Adresse :

CP + VILLE :

Téléphone :

Courriel :

Propriété à contrôler

Adresse :

CP + VILLE :

Habitat individuel

Habitat collectif

Autre activité :

Préciser le nombre de logements/locaux :

Personne présente sur les lieux pour permettre l'accès à la propriété :

NOM Prénom :

Téléphone :

Le demandeur certifie l'exactitude des renseignements fournis

Le propriétaire est informé qu'il sera destinataire de la facture correspondant à la présente prestation de contrôle de conformité de branchement.

Date et

Signature :

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en contactant Charlieu Belmont Communauté.